



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires intérieures

Le Ministre

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 24 mai 2024

Objet : Question parlementaire n° 721 du 13 mai 2024 de Monsieur le Député André Bauler et de Monsieur le Député Gusty Graas concernant « Hotspot de squatteurs à Ettelbruck ».

Madame la Ministre,

En date du 13 mai 2024, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et du Ministre des Affaires intérieures.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député André Bauler et Monsieur le Député Gusty Graas.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Affaires intérieures

(s.) Léon GLODEN